

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Commune d'Aunay-sous-Auneau**SÉANCE DU MERCREDI 24 JUN 2026**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre juin à 19h03, le Conseil Municipal de la commune d'Aunay-sous-Auneau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la mairie, conformément aux dispositions de la délibération n°2022_74 du 21 septembre 2022.

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13	14

Date de la convocation

19/06/2026

Date d'affichage

19/06/2026

Présidence : M. Julien PICHOT, Maire**Secrétaire de séance :** Mme Jasmonde MARTIN**Participants :** M. Julien PICHOT, Mme Cathy LUTRAT, M. Thierry DROUILLEAUX, Mme Jasmonde MARTIN, M. Eric COLAS, Mme Karine LORENTZ, Mme Cécile BOURBOTTE, M. Geoffrey BOUREL, Mme Mélanie GOURBIN, Mme Valentine BONDON, M. Christophe FAGNOU, Mme Nathalie FAGNOU, Mme Céline VINGANTE.**Absents excusés :** M. Robert DARIEN
M. Jerome THORAVAL (pouvoir à M. Thierry DROUILLEAUX)**Objet de la Délibération :****NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES**

Délibération n° 2026_38

Suite à la délibération n° 2026_25 du 22 avril 2026 relative à la nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales, la Préfecture a rappelé que cette liste doit être composée uniquement de conseillers municipaux.

Par ailleurs, à la suite de la démission de Monsieur Jean-Luc MARIETTE, membre de cette commission, et afin de procéder aux ajustements nécessaires, il convient de modifier sa composition.

Compte tenu de ces dispositions, et après consultation des élus municipaux, les membres de la commission de contrôle des listes électorales seront proposés à Monsieur le Préfet selon le détail suivant en conformité avec les textes en vigueur :

	Noms - Prénoms - Titulaires	Noms - Prénoms - Suppléants
1^{ère} liste	Mme MARTIN Jasmonde M. COLAS Eric Mme BONDON Valentine*	M. DARIEN Robert Mme GOURBIN Mélanie Mme Karine LORENTZ*
2^{ème} liste	M. FAGNOU Christophe Mme FAGNOU Nathalie	/

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de :

- La publication sur le site internet : www.aunay-sous-auneau.fr
- Rubrique : La commune / Vie municipale le : 30/06/2026

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Julien PICHOT**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat en application de l'article R421-1 du code de la justice administrative

